

# Réseau EPOC

Espaces Protégés par les chasseurs en Occitanie Réseau (EPOC)  
Site acquis de la Prairie du Maze (Tarn).



Les espaces protégés sont des éléments clés des stratégies de protection de la biodiversité.

Les chasseurs conscients de leur rôle dans la gestion et la préservation des espaces naturels ont développé un réseau d'Espaces Protégés en Occitanie par les Chasseurs (EPOC).

Ces sites constituent un véritable réseau de réservoirs de biodiversité, partie prenante du réseau régional des espaces protégés d'Occitanie.

**950 ha**  
d'espaces naturels acquis et gérés par les chasseurs en Occitanie pour protéger la biodiversité.

## FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN

Chemin du Séminaire du Roc - 81012 ALBI Cedex 9  
Tél: 05-63-49-19-00 - E-mail: fdc81@chasseurdefrance.com



# Prairie du Maze



Réalisation FFCO 2021. Design graphique: www.barbell.fr. Photographies: FFCO1.



## Carte d'identité du site

Superficie : 5,47 hectares

Département : Tarn

Commune : Crespinet

Propriétaire : **Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage**

Statut de protection : ENS

Non chassé



Le site comprend une prairie humide bordée par une ancienne annexe fluviale présentant une grande diversité d'espèces et de paysages.

Une mare permanente marque l'emplacement du bras secondaire du cours d'eau. Entre la rivière Tarn et cette mare, une ripisylve (forêt alluviale), composée d'une saulaie et peupleraie, espèces pionnières, est en cours de reconquête. Une large haie riche en arbustes à baies connecte cette prairie à une forêt de chênes et nerpruns sur un socle schisteux affleurant.



## Gestion environnementale

Pour préserver cette richesse et diversité de milieux, la gestion environnementale du site consiste en la mise en place d'un prêt à usage pour du pâturage, signé avec un éleveur local.

Des zones de mise en défens ont été définies et un travail de suivi des espèces faunistiques et floristiques permettra, à plus longue échéance, de vérifier l'efficacité des mesures mises en œuvre. Des campagnes de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sont également mises en place.



## Zoom espèces



**Le Héron cendré** (*Ardea cinerea*) est souvent observé sur la prairie humide du Maze et au bord de l'eau. Il peut s'y nourrir de micromammifères, d'amphibiens, d'insectes...



**Le Castor d'Europe** (*Castor fiber*) est présent sur le site. Il affectionne les cours d'eaux arborés. Les arbres rongés témoignent de sa présence. Il peut ronger pour construire des barrages ou des huttes, mais c'est bien souvent pour se nourrir. Il ne mange cependant pas le bois, mais uniquement l'écorce et les bourgeons des arbres.



### La Cordulie à corps fin

(*Oxygastra curtisii*) est une espèce d'odonate (de libellule).

La Cordulie à corps fin vole de juin à août. Les adultes, et notamment les mâles, se rencontrent près des rives broussailleuses des cours d'eau, où ils effectuent des allers-retours au sein de leur territoire.

